

MEDIFLOR N° 7 CONTRE LA CONSTIPATION PASSAGERE, mélange de plantes pour tisane en sachet-dose.

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre traitement.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent après 2 à 3 semaines, consultez votre médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Composition qualitative / Composition quantitative

SENE (foliole)..... 0,72g

Pour un sachet dose de 1,8 g

Les autres composants sont : Frêne (feuille), romarin (sommité fleurie), fenouil doux (graines), réglisse (racine).

Forme pharmaceutique

Plantes pour tisane en sachet-dose de 1,8 g.

Classe pharmaco-thérapeutique

PHYTOTHERAPIE

Nom et adresse de l'exploitant

Titulaire

LABORATOIRES MEDIFLOR
37, RUE ST ROMAIN
69008 LYON

Exploitant

MERCK MEDICATION FAMILIALE
18C boulevard Winston Churchill
21070 DIJON

Fabricant

SPPH L'ISLE D'ABEAU
Parc de Chesnes
40, rue de la Garenne
38297 SAINT QUENTIN FALLAVIER

DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MEDICAMENT ?

Ce médicament est un laxatif stimulant (stimule l'évacuation intestinale).

Il est indiqué dans le traitement de la constipation occasionnelle et agit habituellement en 8 à 12 heures.

ATTENTION

Dans quel(s) cas ne pas utiliser ce médicament ?

Ne prenez jamais MEDIFLOR N°7 CONTRE LA CONSTIPATION PASSAGÈRE dans les cas suivants :

- certaines maladies de l'intestin et du côlon,
- en cas de douleurs abdominales (douleurs du ventre),
- en cas de constipation chronique (constipation de longue durée),
- chez l'enfant de moins de 12 ans sans la prescription d'un médecin.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Mises en garde spéciales

PAS D'UTILISATION PROLONGÉE SANS AVIS MÉDICAL.

Constipation occasionnelle : elle peut être liée à une modification récente du mode de vie (voyage). Le médicament peut être une aide en traitement court. Toute constipation récente inexpliquée par le changement du mode de vie, toute constipation accompagnée de douleurs, de fièvre, de gonflement du ventre doit faire demander l'avis d'un médecin.

Constipation chronique (constipation de longue durée) : elle ne doit pas être traitée par un laxatif stimulant.

Elle peut être liée à deux causes :

- soit une maladie de l'intestin qui nécessite une prise en charge par le médecin,
- soit à un déséquilibre de la fonction intestinale dû aux habitudes alimentaires et au mode de vie.

Le traitement comporte entre autres :

- une augmentation des apports alimentaires en produits d'origine végétale (légumes verts, crudités, pain complet, fruits...),
- une augmentation de la consommation d'eau et de jus de fruits,
- une augmentation des activités physiques (sport, marche...),
- une rééducation du réflexe de défécation,

- parfois, l'adjonction de son à l'alimentation.

Il est utile de prendre conseil auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.

Cas particulier de l'enfant : chez l'enfant le traitement de la constipation est basé sur des mesures d'hygiène de vie et de diététique : notamment utilisation de la bonne quantité d'eau avec les poudres de lait infantiles, alimentation riche en produits d'origine végétale, adjonction de jus de fruits.

Le traitement par un laxatif stimulant sans avis médical est contre-indiqué (la prise régulière de laxatifs dans le jeune âge peut entraver le fonctionnement normal du réflexe de défécation).

Précautions d'emploi

Ce médicament peut entraîner une perte de potassium. L'association avec d'autres médicaments (comme certains diurétiques ou certains médicaments pour le cœur) peut être dangereuse.

EN CAS DE DOUTE NE PAS HESITER A DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ne jamais laisser à la portée des enfants.

Interactions médicamenteuses et autres interactions

Si vous prenez ou avez pris récemment un autre médicament, y compris un médicament obtenu sans ordonnance, parlez-en à votre pharmacien.

Grossesse - Allaitement

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT

Posologie

Adulte : 1 sachet-dose par tasse.

Mode et voie d'administration

Verser de l'eau bouillante sur le sachet-dose. Couvrir et attendre 10 à 15 minutes.

Durée du traitement

Ce traitement ne doit être pris que pendant une courte période (maximum 8 à 10 jours).

Conduite à tenir en cas de surdosage

Si vous avez pris plus de MEDIFLOR N° 7 CONTRE LA CONSTIPATION PASSAGERE, mélange de plantes pour tisane en sachet-dose que vous n'auriez dû :

Arrêtez le traitement et prévenez votre médecin ou pharmacien.

Si vous oubliez de prendre MEDIFLOR N° 7 CONTRE LA CONSTIPATION PASSAGERE, mélange de plantes pour tisane en sachet-dose :

Consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Conduite à tenir au cas où l'administration d'une ou plusieurs doses à été omise .

Si vous oubliez de prendre MEDIFLOR N° 7 CONTRE LA CONSTIPATION PASSAGERE :

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oubliée de prendre.

EFFETS NON SOUHAITES ET GENANTS

Comme tous les médicaments, MEDIFLOR N° 7 CONTRE LA CONSTIPATION PASSAGERE, mélange de plantes pour tisane en sachet-dose est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

Possibilité de diarrhées, douleurs abdominales.

Dans ce cas, arrêter le traitement et demander avis à votre médecin.

CONSERVATION

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Date de péremption

Ne pas utiliser MEDIFLOR N°7 CONTRE LA CONSTIPATION PASSAGERE, mélange de plantes pour tisane en sachet-dose après la date de péremption mentionnés sur le conditionnement extérieur.

Mise en garde en cas de signes visibles de détérioration

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères.

Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.

Si nécessaire, mises en garde contre certains signes visibles de détérioration

Les médicaments ne doivent pas être jetés au tout à l'égout ou avec les ordures ménagères.

Demandez à votre pharmacien ce qu'il faut faire des médicaments inutilisés. Ces mesures permettront de protéger l'environnement.